

Communiqué de presse
Paris – 05 octobre 2017

Démarche qualité : Sébastien OUM, Président d'AMBRIVA, obtient la certification ICPF & PSI

Avec la certification de son Président Sébastien OUM, Ambriva Partners poursuit son engagement qualité

Après la première phase d'obtention de son numéro de déclaration d'activité pour l'activité de formation, Ambriva Partners poursuit son engagement pour la qualité de ses actions auprès des dirigeants **et directeurs financiers** avec l'obtention de la certification CNEFOP ICPF & PSI de son Président Sébastien OUM. Avec cette certification, il affirme son **implication dans une démarche qualité et son expertise en Optimisation des risques de change de devises, l'audit des flux monétaires et le pilotage de la trésorerie devises aux ENTREPRISES.**

La certification ICPF & PSI, une valeur ajoutée pour ses clients

Avec la certification ICPF & PSI, Ambriva, pionnier de son secteur, valorise ainsi **la qualité et le professionnalisme de son Président**, consultant formateur, et sa capacité à être conforme aux critères du Décret qualité du 30 juin 2015. Il permet ainsi à ses clients de continuer à bénéficier de financements publics. Plus qu'une conformité aux exigences réglementaires, la certification est **un gage de qualité et une démarche d'amélioration continue** avec un contrôle annuel et un audit tri-annuel par un organisme indépendant de la satisfaction des exigences de ses clients.

Pour Sébastien Oum, Président fondateur AMBRIVA Partners : « *En formation, la satisfaction du client dépend de la qualité de l'offre mais surtout de celle du formateur. Et cela est inscrit au cœur de la stratégie d'Ambriva. Engager le formateur dans une démarche qualité place la satisfaction au centre de nos préoccupations et permet d'affirmer la qualité de notre offre. Ambriva est le premier du secteur à s'engager dans une telle démarche et compte poursuivre cet engagement ».*

Pour François Galinou, Président ICPF & PSI : « *Depuis 1995, ICPF & PSI certifie la capacité du formateur à délivrer une action de qualité. Encore une fois, Ambriva, par le biais de la certification de Sébastien Oum démontre son implication à satisfaire ses clients en améliorant sans cesse la qualité de son offre et de ses formateurs. »*

A propos de Ambriva Partners

Ambriva aide les entreprises internationales de toute taille à améliorer leur compte de résultats par les opérations de change de devises tout en réduisant le temps dédié aux tâches nécessaires pour piloter les risques de change.

Pour cela, Ambriva digitalise les compétences des salles de marché et processus de traitement de l'entreprise, pour adapter son logiciel aux plus proches des besoins des directions financières et générales.

Ambriva permet de bénéficier d'une combinaison d'experts pointus et pédagogues, d'outils dédiés, de services bancaires et non bancaires de type Fintech pour offrir une prestation de haute qualité parfaitement définie.

- ✓ Auditeur de frais bancaires, de l'organisation et gestion des flux monétaires devises
- ✓ Editeur de logiciel en SAAS pour une gestion autonome des achats de devises multi-banques avec alertes devises
- ✓ Organisme de formation en pilotage de trésorerie devise, dont le président est certifié CNEFOP ICPF & PSI
- ✓ Conseil en intégration de solution de change sur-mesure indépendante de tout établissement bancaire, activité immatriculée auprès de l'ORIAS sous le numéro 13003282 en qualité de courtier en opérations de banque et services de paiement
- ✓ Présent sur 2 sites (Paris Ile-de-France - Nice)
- ✓ Nos Clients : Grands comptes et TPE/PME tout secteur d'activité confondu

- ✓ *Nos partenaires : manager de transition, conseil en investissement financier, directeur financier à temps partagé, expert-comptable, fond d'investissements*

A propos de l'ICPF & PSI

ICPF & PSI est l'Institut de Certification des Professionnels de la Formation et de la Prestation de Service Intellectuel.

- ✓ *Créé en 1995, l'ICPF & PSI certifie le professionnel, personne physique, en apportant la preuve de son professionnalisme et de sa capacité à satisfaire les exigences du client.*
- ✓ *La certification ICPF & PSI reconnue par le CNEFOP permet aux certifiés d'être conforme aux exigences du Décret qualité du 30 Juin 2015*
- ✓ *Un référentiel basé sur des normes ISO pertinentes et AFNOR et sur 8 critères*
- ✓ *Il est l'organisme de référence du secteur de par son positionnement centré sur l'expérience reconnue et prouvée.*
- ✓ *Il compte près de 800 certifiés à ce jour.*

Contacts presse :

ICPF & PSI : Caroline FICHERA - 01 47 61 49 33 - caroline@presse-enpersonne.com

AMBRIVA Partners : Sébastien OUM - 01 84 16 72 84 - contact@ambriva.com